

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil municipal
du 18 juin 2024 à 20h30,
réuni en l'Hôtel de Ville,
sous la présidence de
Madame Virginie DOUAT, Maire
Date de convocation : 12 juin 2024

Conseillers en exercice : 33
Conseiller présents : 24
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de votants : 28

Etaient présents :

Virginie DOUAT, Claude LEGOUY, Murielle WOLSKI, Michel SPEMENT, Françoise NIVESSE, Julien PICHELIN, Catherine LECOMTE, Vincent CORNILLE, Cécilia RUGALA, Sylvain DUBOIS, Gérard BELLEMERE, Bernard HERBETTE, Pascal FAYOLLE, Lysiane MOINAT, Rachel DELBOUYS, Juliette CELESTIN, Isabelle DELEPINE, Marie-José FERREIRA, Olivier GRARD, Hilal CHETATI, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Jean-Louis CLOUET, Thierry GALIN.

Absents ayant donné pouvoirs :

Claude DALLE, pouvoir à Bernard HERBETTE, Daniel DECLEIR, pouvoir à Claude LEGOUY, Ghislaine LEROY, pouvoir à Cécilia RUGALA, Arnaud FOUBERT, pouvoir à Josy CARREL-TORLET.

Est désignée secrétaire de séance : Catherine LECOMTE

DEL 2024-06-19
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Vincent CORNILLE

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L542-2,

Vu l'avis du Comité social territorial en date du 22 avril 2024,

Considérant la nécessité de mettre à jour annuellement le tableau des emplois afin de disposer d'un document reflétant au plus juste l'effectif de la collectivité, correspondant aux emplois budgétés,

Considérant qu'il s'avère nécessaire de supprimer des grades devenus vacants suite à des avancements de grade, promotions internes, réussites à concours ou examens professionnels, mutations, détachements, départs en retraite et disponibilités,

Le rapporteur propose au Conseil municipal de bien vouloir supprimer les grades suivants :

Filières	Grades	Temps de travail	Nombre de postes à supprimer
Administrative	Adjoint administratif	Temps complet	1
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Temps complet	3
	Attaché principal	Temps complet	1
	Rédacteur	Temps complet	2
Administrative/Animation	CE Adjoint administratifs et CE Adjoint d'animation	Temps complet	1
Culturelle	Adjoint du patrimoine	Temps complet	1
Médico-sociale	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Temps non complet-27h00 heddomadaires	1
Police municipale	Gardien-brigadier	Temps complet	1
Technique	Adjoint technique	Temps complet	1
		Temps non complet-22h15 heddomadaires	1
		Temps non complet-6h20 heddomadaires	2
	Adjoint technique principal de 1ère classe	Temps complet	3
	Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps complet	18
	Agent de maîtrise	Temps complet	3
	Technicien principal de 2ème classe	Temps complet	1

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme,
A Crépy-en-Valois, le 18 juin 2024.

Publié sur le site internet
de la commune
le : 20 JUIN 2024

Catherine LECOMTE
Secrétaire de séance

Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois



INFORMATIONS – VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, régulièrement affichée et transmise au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site : www.telerecours.fr.

Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune dans le même délai.

Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20240618-DEL2024-06-19-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024